

Anthylline

FORME PHARMACEUTIQUE

Mélange de plantes pour tisane en sachet-dose

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Hamamélis (feuille)	0,44 g
Mélicot	0,44 g
Vigne rouge	0,44 g
Larmier blanc (sommité fleurie)	0,40 g
Oranger doux (zeste)	0,28 g
pour un sachet-dose de	2 g

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Médicament de phytothérapie.

Traditionnellement utilisé

- dans les manifestations subjectives de l'insuffisance veineuse telles que jambes lourdes ;
- dans la symptomatologie hémorroïdaire.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Réservé à l'adulte.

2 à 4 tasses par jour, en infusion, de préférence en dehors des repas.

Utiliser 1 sachet-dose par tasse d'eau bouillante.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI

Crise hémorroïdaire : l'administration de ce produit ne dispense pas du traitement spécifique des autres maladies anales. Le traitement doit être de courte durée. Si les symptômes ne cèdent pas rapidement, un examen proctologique doit être pratiqué et le traitement doit être revu.

DURÉE DE CONSERVATION

3 ans.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

NATURE ET CONTENANCE DU RÉCIPIENT

Sachet-dose en papier non thermocollant de 2 g de mélange de plantes pour tisane.

MODE D'EMPLOI, INSTRUCTIONS CONCERNANT LA MANIPULATION

Porter de l'eau à ébullition et la verser sur le sachet, couvrir, attendre pendant 10 à 15 minutes puis retirer le sachet.

La tisane doit être préparée au moment de l'emploi.

PRÉSENTATION ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

340 481-5 : étui de 20 sachets-dose (papier)

Non remboursé par la Sécurité Sociale.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratoires GABRIEL LESOURD

6, rue Sainte-Isaure 75018 PARIS

Arthritisane

FORME PHARMACEUTIQUE

Mélange de plantes pour tisane en sachet-dose.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Reine des prés (sommité fleurie)	0,50 g
Saule (écorce de tige)	0,50 g
Frêne (feuille)	0,40 g
Cassis (feuille)	0,40 g
Oranger amer (feuille)	0,20 g
pour un sachet-dose de	2 g

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Médicament de phytothérapie.

Traditionnellement utilisé dans le traitement symptomatique des manifestations articulaires douloureuses mineures.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Réservé à l'adulte.

2 à 4 tasses par jour, en infusion, de préférence en dehors des repas.

Utiliser 1 sachet-dose par tasse d'eau bouillante.

DURÉE DE CONSERVATION

3 ans.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

NATURE ET CONTENANCE DU RÉCIPIENT

Sachet-dose en papier non thermocollant de 2 g de mélange de plantes pour tisane.

MODE D'EMPLOI, INSTRUCTIONS CONCERNANT LA MANIPULATION

Porter de l'eau à ébullition et la verser sur le sachet, couvrir, attendre pendant 10 à 15 minutes puis retirer le sachet.

La tisane doit être préparée au moment de l'emploi.

PRÉSENTATION ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

340 482-1 : étui de 20 sachets-dose (papier).

Non remboursé par la Sécurité Sociale.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratoires GABRIEL LESOURD

6, rue Sainte-Isaure 75018 PARIS

Colitisane

FORME PHARMACEUTIQUE

Mélange de plantes pour tisane en sachet-dose.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Bec de grue (parties aériennes fleuries)	0,240 g
Guimauve (feuille)	0,216 g
Achillea millefeuille (sommité fleurie)	0,216 g
Pensée sauvage	0,144 g
Souci (capitule)	0,180 g
Oranger doux (zeste)	0,120 g
Romarin	0,084 g
pour un sachet-dose de	1,2 g

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Médicament de phytothérapie.

Traditionnellement utilisé comme traitement adjuvant de la composante douloureuse des troubles fonctionnels digestifs.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Réservé à l'adulte.

2 à 5 tasses par jour, en infusion.

Utiliser 1 sachet-dose par tasse d'eau bouillante.

DURÉE DE CONSERVATION

3 ans.

PRÉCAUTION PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

NATURE ET CONTENANCE DU RÉCIPIENT

Sachet-dose en papier non thermocollant de 1,2 g de mélange de plantes pour tisane.

MODE D'EMPLOI, INSTRUCTIONS CONCERNANT LA MANIPULATION

Porter de l'eau à ébullition et la verser sur le sachet, couvrir, attendre pendant 10 à 15 minutes puis retirer le sachet.

La tisane doit être préparée au moment de l'emploi.

PRÉSENTATION ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

340-483-8 : étui de 20 sachets-dose (papier).

Non remboursé par la Sécurité Sociale.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratoires GABRIEL LESOURD

6, rue Sainte-Isaure 75018 PARIS